

DCM N° 30 /2026

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Département de LA SAVOIE

DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de
ST-JEAN-DE-MAURIENNE

**COMMUNE de
ST-ETIENNE-DE-CUINES – 73130**

L'an deux mil vingt-six, le trente avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en Séance Publique, sous la Présidence de M. LAZZARO Dominique, MAIRE.

- MEMBRES PRÉSENTS : MM. -BIGNARDI Martine – CHANUT Lionel - CLAPPIER Yves - COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique - DEJEAN Jocelyne -GARIBALDO Yves - LOSCHI Bernadette - NICOL Kévin - PACHOUD Bernard - ROL Nelly.

- MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

- * M. CLÉMENT Pierre-Benoît (procuration donnée à Mme LOSCHI Bernadette).
- * Mme DAMEVIN Doriane (procuration donnée à Mme CURCIO Véronique).
- * M. ROCHETTE Pierre (procuration donnée à Mme ROL Nelly).

- Mme BIGNARDI Martine a été élue Secrétaire de Séance.

DATE CONVOCATION C.M. :

24/04/2026

DATE PUBLICATION SUR SITE INTERNET ET AFFICHAGE LISTE D.C.M. :

04/05/2026

DATE ENVOI DCM EN SOUS-PREFECTURE de ST-JEAN-DE-MAURIENNE :

13/05/2026

DATE PUBLICATION D.C.M. SUR SITE INTERNET :

13/05/2026

-NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :

-EN EXERCICE : 15
-PRÉSENTS : 12
-VOTANTS : 14 M. LE MAIRE ne prenant pas part au vote pour cette D.C.M.

OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'ANNÉE 2025 (C.F.U.) DU BUDGET DE LA RÉGIE MUNICIPALE DE LA CHAUFFERIE BOIS

Délibération du Conseil Municipal N° 30/2026

Votants : 14 - M. LE MAIRE ne prenant pas part au vote pour cette D.C.M

12 voix POUR

2 ABSTENTIONS : Mme LOSCHI Bernadette – M. NICOL Kévin.

M. Le Maire a remis sur table, à tous les Conseillers Municipaux présents, avant les présentations et votes des C.F.U. 2025 et B.P. 2026, l'état récapitulatif annuel des indemnités brutes perçues par les Elus au cours de l'année 2025, conformément à l'Article L.2123-24-1-1 du C.G.C.T.,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le C.F.U. met en évidence des informations clés sur la situation financière de la Commune, et du budget de la RÉGIE MUNICIPALE DE LA CHAUFFERIE BOIS et en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le C.F.U. est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du C.F.U.,

Considérant que les membres du Conseil Municipal ont reçu le 13/04/2026 le tableau avec tous les détails des comptes du C.F.U. 2025 et du BUDGET PRIMITIF 2026 du budget de la RÉGIE MUNICIPALE DE LA CHAUFFERIE BOIS afin que ce document puisse être étudié par l'assemblée avant la présente réunion du Conseil Municipal, et ont reçu également le 15/04/2026 la note de présentation brève et synthétique du C.F.U. 2025 et BUDGET PRIMITIF 2026,

Considérant que Mme BIGNARDI Martine, 1^{ère} ADJOINTE, a été désignée pour présider la séance pour ce point de l'approbation du C.F.U. de l'année 2025 du budget de la RÉGIE MUNICIPALE DE LA CHAUFFERIE BOIS,

Considérant que M. LAZZARO Dominique, MAIRE, ne prend pas part à ce vote, et en se retirant il laisse la présidence à Mme BIGNARDI Martine, 1^{ère} ADJOINTE, et

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le **COMPTE FINANCIER UNIQUE** de l'année **2025** du budget de la **REGIE MUNICIPALE DE LA CHAUFFERIE BOIS** :

- **FONCTIONNEMENT** :

-DEPENSES : 227.255,92 €
-RECETTES : 243.537,36 €

- **INVESTISSEMENT** :

-DEPENSES : 60.579,78 €
-RECETTES : 35.779,38 €

RESULTAT DE CLOTURE : 7.884,76 €

FAIT ET AINSI DELIBERE, les jours, mois et an ci-dessus

POUR COPIE CONFORME, le 13 mai 2026.

M. LAZZARO Dominique,

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES

Mme BIGNARDI Martine

Secrétaire de Séance

